



## COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE

du 13 mars

### « Hérétiques dans les évêchés de Valence et de Die » par René VERDIER

A partir de l'An Mil, on constate un renouveau de l'hérésie en Europe occidentale. Comme toujours, les déviances religieuses apparaissent dans les périodes de foi intense. Au siècle suivant, parmi les nombreux ermites dont l'Eglise se méfie, on connaît un Pierre de Bruis, peut-être originaire d'un village des Hautes-Alpes, qui parcourt la région avant d'être lynché en 1147 à Saint-Gilles (Languedoc). Sa doctrine niait la transsubstantiation, le culte de la croix ainsi que les prières pour les morts, le baptême étant réservé aux adultes.

Vers 1170, un riche marchand lyonnais, Pierre Vaudès ou Valdo, décide de devenir pauvre à l'image du Christ. Il trouve bientôt des disciples. On peut comprendre son succès quand on sait l'écho que rencontra, à la génération suivante, François d'Assise. Très vite éclatent des tensions avec la hiérarchie ecclésiastique car ces laïques veulent prêcher. Valdès est excommunié par l'archevêque de Lyon ; puis en 1184, le valdéisme est compris dans une condamnation générale formulée par le pape. Désormais, le mouvement plonge dans la clandestinité.

En 1235, Etienne de Bourbon, un dominicain, rencontre des Vaudois dans le diocèse de Valence. Au XIV<sup>e</sup> siècle, dans les vallées de part et d'autre du col du Mont-Cenis, une partie notable de la population a basculé dans l'hérésie. Mais de ci de là, en dehors de cette zone, on découvre en Dauphiné des individus accusés de déviance dans une documentation très éparse. Ainsi, en 1372, le châtelain de l'évêque à Aouste note qu'il a déboursé un florin pour le salaire et les frais des trois hommes qui convoient Pierre Chonil de Bourdeaux à Die où ce vaudois va être brûlé.

Deux procès à la fin du XV<sup>e</sup> siècle permettent d'approcher un groupe de dissidents gravitant autour du village de Beauregard, à une douzaine de kilomètres au sud-est de Romans. Monet Rey de Saint-Mamans a été mis en rapport avec les barbes par son parent Telmon Pascal de Beauregard où vit l'autre inculpée, Peyronette Béraud, une veuve. Menacée de la question, elle confesse des épisodes vieux de 25 ans et avoue qu'une ou deux fois par an des hommes vêtus de gris et parlant « lombard » (= piémontais) recevaient l'hospitalité dans des maisons amies dont celle de son mari.

Ces missionnaires itinérants jouaient un rôle majeur pour fortifier la cohésion du groupe : Monet ne cache pas qu'ils souhaitaient des unions entre croyants et jouaient les marieurs. Leurs sermons baignent dans un moralisme très strict (en particulier, sur le comportement conjugal) où la toute puissance de Dieu est exaltée. Leur enseignement, conforté par un commerce quotidien avec des « petits livres » (les Evangiles en langue vernaculaire), dote ces villageois illettrés d'un solide corps de doctrine. Monet expose avec rigueur les refus du valdéisme à propos du serment, du purgatoire et du culte des saints.

Bien entendu, ces discours sont imprégnés d'un fort anticléricalisme : les barbes se présentent en continuateurs des apôtres et opposent leur pauvreté au fastes de l'Eglise. Peyronette déclare : « autant mauvais est le pape comme negun autre ». Son compagnon de malheur a entendu de vives critiques sur la fortune de l'Eglise qui ancre les ecclésiastiques dans leurs débauches. Indignes, ces derniers ne sauraient avoir le pouvoir d'absoudre.

Pourtant, malgré l'exemplarité de leur vie, l'action des barbes est limitée aux réseaux familiaux qui leur sont acquis. En Valentinois-Diois, l'hérésie n'est pas un phénomène de masse. Les nombreux testaments conservés attestent la confiance dont on entourait son curé (souvent désigné comme exécuteur testamentaire).

Le manège mit plus d'une trentaine d'années à être éventé. Car les vaudois pratiquent un parfait conformisme extérieur dans les pratiques même si en dehors du dimanche (qu'il faut impérativement respecter), les autres fêtes sont perçues comme des inventions de l'Eglise.

Outre cette discrétion, ils bénéficiaient d'une large complicité passive : dans le cadre d'un petit centre (en 1443, Beauregard abrite 16 foyers), qui ignorait le passage d'étrangers ? En 1457, Antoine Pascal lève la taille et il est parmi les « probes » (avec le prieur de Jaillans et le curé de Beauregard) qu'entendent les commissaires du dauphin : dans son village, c'est un notable.

Comme l'on se plaint fréquemment de l'accaparement des terres par les exemptés, des diatribes contre les richesses des clercs rencontraient éventuellement quelques oreilles complaisantes. Les prédicants insistent sur la charité directe alors que, de plus en plus, les legs *post mortem* sont captés par le clergé. Cela pouvait susciter quelques sympathies à défaut d'adhésions, compte-tenu de l'existence d'un certain anticléricalisme médiéval.

Au XIV<sup>ème</sup> siècle, la répression suscite même des réactions violentes. En février 1321, deux frères Mineurs de Saillans, qui officient en tant qu'inquisiteurs, sont massacrés au prieuré Saint-Jacques de Montélier par un groupe qui s'acharne sur les cadavres. Le 12 mars, le comte Aymar de Poitiers ordonne à son châtelain d'effectuer une rafle à Châteaudouble d'où étaient partis les meurtriers. Trois habitants sont arrêtés et envoyés en Avignon. Mais la rumeur court qu'ils ont de nombreux complices.

De cette vigilance des autorités, témoigne l'emprisonnement par l'inquisiteur François Borrel de maître Bon, médecin juif de Crest, soupçonné de vouloir faire apostasier son frère Mosset qui s'était fait baptiser avant de quitter le pays. Il fut relâché après interventions du comte de Valentinois et du vicomte de Turenne, sire des Baux. Néanmoins, il dut rester à la disposition de l'inquisiteur et désigner comme garants ses deux coreligionnaires de Crest.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les conventicules vaudois autour du Vercors vivent leurs derniers instants. Les frères Pascal ont préféré prendre les devants et s'exilent dans le Lubéron. Or, dans les années 1550-60, le Diois bascule dans le protestantisme. Apparemment, il y a une discontinuité entre ces petits cénacles et cette adhésion quasi universelle au message réformé un demi siècle plus tard.

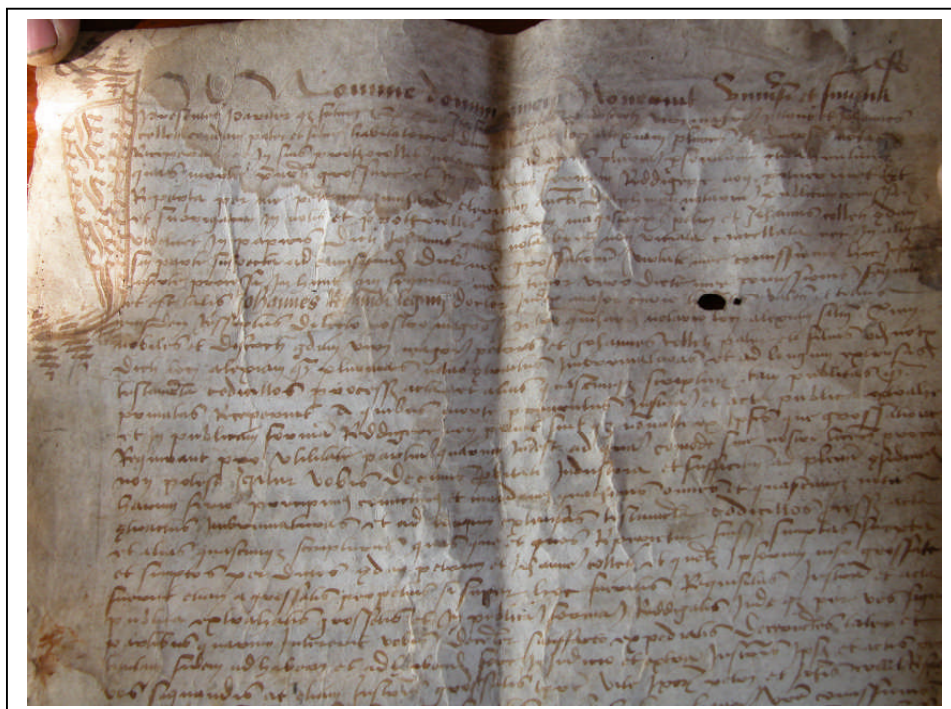
#### **Pour aller plus loin.**

P. PARAVY, *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné : évêques, fidèles et déviants (vers 1340 – vers 1530)*, coll. Ecole Française de Rome, n° 183, 2 vols, Rome-Paris 1993.

R. VERDIER, « Hérétiques dans les évêchés de Valence et de Die », *Entre France & Italie. Mélanges offerts à Pierrette Paravy*, La Pierre et l'Écrit, PUG 2009, pp. 115-119.



## Un texte méconnu à Alixan.



Mme et M. BESSET possèdent chez eux quelques archives privées sans doute d'origine familiale. Parmi ces documents se trouvent trois parchemins médiévaux dont un daté de 1508 qui permet de mieux connaître Alixan au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce texte en latin tardif, difficile à lire, a été confié à René Verdier qui en a fait une transcription et une traduction dont voici les éléments clefs.

Vue partielle du parchemin.

### Traduction.

« Nobles et discrets feus maîtres Pierre et Jean Colleti, père et fils, habitants lorsqu'ils vivaient le lieu d'Alixan disposent dans leurs protocoles...à l'usage de diverses personnes dans les papiers dudit Jean, certains actes...

Jean Raymond, docteur en lois, juge majeur des cours de Valence et de tout leur ressort, à notre cher maître Pierre Guichard notaire du lieu d'Alixan...donne permission de grossoyer les actes des précédents. Donné à Valence, le 21 novembre 1508.

Quittance d'Antoine Chalnet de Barbières concédée par Gonet Barlatier de la somme de 20 florins pour reste du prix d'une maison dont le prix était au total de 60 florins, monnaie faible courante durant l'année 1508.

Le 10 avril, Gonet Barlatier du lieu d'Alixan a reconnu avoir reçu les 20 florins d'Antoine Chalnet de Barbières, mandement de Pellafol.

Fait à Alixan, dans la cuisine (coquina) de la maison de moi notaire, témoins Jean Girod d'Alixan, Georges Gunterii de Montéliér, Etienne Audiventi du lieu de Barbières et Benoît Lano( ?) de Barbières. »

### Quelques explications.

Pierre Colleti et son fils étaient notaire à Alixan. Ils ont du mourir assez brutalement (épidémie ?) et plus ou moins en même temps ce qui laisse leur étude sans notaire. Leurs anciens clients ont néanmoins besoin d'accéder à leurs archives pour leurs affaires. Jean Raymond juge majeur de Valence, décide, le 21 novembre 1508, pour mettre fin à la vacance de l'étude Colleti, de donner à un autre notaire d'Alixan, Pierre Guichard, le droit de « grossoyer », c'est-à-dire d'utiliser, de signer et d'exploiter les minutes notariales de leurs anciens confrères.

Après cette première partie formelle qui explique pourquoi un autre notaire expédie les affaires des Colleti s'ensuit l'acte lui-même qui n'est autre qu'une quittance de paiement. Antoine Chalnet originaire de Barbières a acheté à Gonet Barlatier une maison au prix de 60 florins. Le paiement du bien s'est fait en moins deux fois puisque le 10 avril Gonet Barlatier reconnaît avoir reçu d'Antoine Chalnet la somme de 20 florins (soi le tiers de la somme ; peut-être que lors de l'achat il fut versé 40 florins et qu'ainsi le 10 avril on solde l'acquisition).

L'acte est réalisé dans la *coquina* (la cuisine) de maître Pierre Guichard. Cela révèle qu'à Alixan, comme dans beaucoup d'autres village de l'époque, la seule pièce à vivre des maisons, même chez un notaire est la cuisine qui fait donc aussi office de bureau et d'étude. Lors du règlement du solde du le 10 avril les deux parties étaient venus accompagné de témoins. Deux témoins pour le vendeur Jean Girod d'Alixan et Georges Gunterii de Montéliér et deux pour l'acheteur Etienne Audiventi et Benoît Lanot tout deux de Barbières.

Cet acte révèle aussi qu'à cette époque-là même les gens modestes vont facilement chez le notaire pour faire enregistrer leurs actes. Contrats de mariages, inventaires après décès, testaments, contrats d'apprentissages, se retrouvent à côté d'actes de vente ou comme là de quittances de paiement...

## Vos prochains rendez-vous

**La visite des Ecouges est reportée au mois de septembre !**

### Autres événements à venir en 2010.

**Samedi 5 juin 2010 concert de jazz par le *Big'David S Band* à 21h sur l'esplanade de l'église (10€).**

**19 juin 2010, accueil de l'Association Départementale de Sauvegarde du Patrimoine du Buëch et des Baronnie**s dont les membres visiteront le village, les carrières souterraines et casseront la croûte avec nous.

**Octobre 2010 conférence** d'archéologues de l'INRAP, *Découvertes Archéologiques en plaine de Valence (TGV + Alixan)* (à confirmer).

**Mi-octobre, concert de musique classique** par Carel Hoog en l'église Saint Didier.

**Novembre 2010 conférence** d'Alexandre MORIN (doctorant en préhistoire), *Les néolithiques entre plaine de Valence et Vercors* (à confirmer).

**Décembre 2010 conférence** de Franck GABAYET (archéologue à l'INRAP), **Les fouilles de la Place du Palais épiscopal de Valence (actuelle Musée)**. L'intervenant présentera les résultats des fouilles archéologiques qui ont précédé la réfection du Musée et de sa place et qui éclaire d'un jour nouveau l'histoire de Valence (à confirmer).

*Toutes les conférences ont lieu à 18h00 sauf mention contraire.*

*Les entrées aux conférences sont gratuites pour les membres de l'association et les moins de 16 ans et de 3 € pour les autres.*



## Sortie aux Ecouges reportée au mois de septembre

**Cette sortie accompagnée et commentée par Alain BELMONT (professeur des universités). Le transport se fera en car.**

Destination : Vallon des Ecouges

Date : samedi septembre 2010

Départ : à 8h30 devant la MJC d'Alixan (route de Valence)

Retour : vers 18h00

Le repas sera tiré des sacs et se munir de chaussures de marche, d'eau en quantité et de protection solaire.

- Découverte des vestiges de la Chartreuse (ancienne église, communs...). A proximité vestiges de ponts et de chemins médiévaux ainsi que de l'hostellerie.
- Découverte du moulin et de la carrière de meules.
- Visite de la ferme modèle et découverte des pâturages avec système d'irrigation.
- Point de vue vertigineux sur la vallée de l'Isère.

## Infos plus

Pour les fêtes de fin d'année vous pouvez acheter pour vous-mêmes ou pour offrir, le livre publié par l'Association, *Alixan, en mots et en images*, au prix de 20 €.

Nous avons aussi à vous proposer les anciennes publications (dépliants, fascicules...).

Nous étudions pour l'an prochain l'idée de refaire des calendriers, d'éditer de nouvelles cartes postales de la commune ou de rééditer d'anciennes cartes postales. Qu'en pensez-vous ?